

<b>Zeitschrift:</b>	Suisse magazine = Swiss magazine
<b>Herausgeber:</b>	Suisse magazine
<b>Band:</b>	- (2006)
<b>Heft:</b>	207-208
 <b>Artikel:</b>	Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 9, Les Suisses de Vendée en 1793
<b>Autor:</b>	Czouz-Tornare, Alain-Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-849685">https://doi.org/10.5169/seals-849685</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les Suisses de Vendée en 1793

Qui parmi nous sait que des Suisses ont participé à la guerre civile qui dévasta l'Ouest de la France en 1793 ? Or il semble bien que le nom même d'armée catholique et royale dont se sont parés les révoltés soit dû ou du moins se justifie par la présence des Suisses, symbole de la permanence de la monarchie.



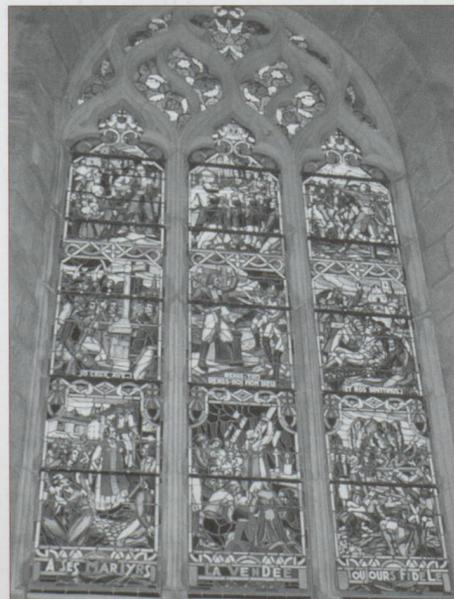
### Des Suisses au-dessus de tout soupçon ?

La chute de la monarchie entraîne le licenciement des troupes suisses capitulées sur décret de l'Assemblée nationale du 20 août 1792. Plusieurs milliers d'hommes restent en France dont quelques-uns vont se retrouver en Vendée. L'existence des Suisses de Vendée reste, faute d'archives, entourée d'une aura de mystère. C'était déjà le cas en 1793. Dans un rapport du 24 novembre 1793 sur la guerre de Vendée, l'agent secret Venet résidant à Lausanne, évoque « *un corps de 1 800 étrangers, Suisses, Allemands, Anglais et autres, qu'ils nomment les invincibles et qui doivent avoir fait des merveilles dans toutes les occasions* »<sup>1</sup>. Mais qui étaient ces Suisses égarés dans les guerres de Vendée ? Contrairement à ce qu'a écrit Paul de Vallière, les Suisses de Vendée ne proviennent pas du détachement de Gardes suisses envoyé à Evreux le 7 août 1792 et qu'on imagine rejoignant les Vendéens pour venger le désastre suisse lors du 10 août.<sup>2</sup> En fait, après avoir erré d'étapes en étapes au milieu d'une population globalement

hostile, le détachement du lieutenant soleurois Karrer fut licencié à Dieppe le 17 septembre 1792 et les 300 hommes purent à choix prendre parti dans les armées de la République ou rentrer dans leurs foyers. Pour se rendre durant cet été 1792 au sud de la Loire, ils auraient dû avoir la prémonition que la Vendée se soulèverait l'année suivante. En fait, ceux qui vont se retrouver au cœur de ce conflit ont suivi un cheminement moins romanesque mais plus étonnant. Parmi ceux - et ils sont plusieurs dizaines - qui rejoignent l'armée des princes en Allemagne à la fin de l'été 1792, figure le soldat Joseph Comtesse, du pays de Porrentruy, de la compagnie colonelle aux Gardes suisses, blessé le 10 août, qui participera à plusieurs campagnes auprès des Vendéens en qualité de capitaine<sup>3</sup>.

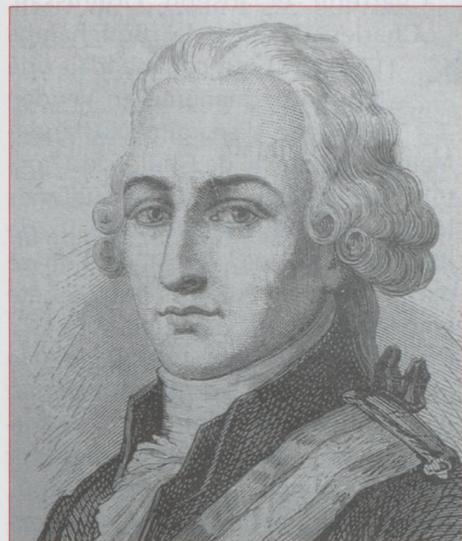
Soit par souci de simplifier les choses à l'usage d'un grand public à édifier, soit par méconnaissance du sujet, nombre d'auteurs suisses se sont bien gardés de préciser les véritables origines des soldats suisses de Vendée et leur tortueux cheminement vers les terres royalistes de l'Ouest de la France. Un décret autorisa les officiers, sous-officiers et soldats, servant dans les régiments suisses à rester au service de la France devenue républicaine. Le 13 septembre 1792, le comte Louis-Auguste-Augustin d'Affry administrateur des troupes suisses, expliqua à la Diète suisse d'Aarau, que parmi les Gardes qui sont à Paris « *plusieurs ont été contraints par la nécessité, ou par une misère urgente à prendre parti dans les troupes françaises* », avant de reconnaître que 300 sous-officiers et soldats se sont enga-

gés dans l'armée française<sup>4</sup>. En effet, les rescapés du massacre des Tuileries ne furent pas majoritairement massacrés en septembre 1792. Bon nombre des 350 survivants enfermés dans le palais Bourbon après le 10 août furent vivement encouragés à s'engager dans les armées républicaines. Nous les retrouvons le 4 septembre intégrés dans la Légion germanique, créée le 4 août 1792, laquelle consistait en une troupe légère de toutes armes. Intégrés est d'ailleurs un grand mot dans la mesure où les Jacobins ne voient pas leur engagement d'un œil favorable et se réjouissent un peu trop vite de les voir partir guerroyer en Vendée. À Paris, des incidents ne tardèrent pas à éclater en novembre 1792 entre des soldats patriotes et les soldats suisses de la République suspectés d'incivisme. Le 5 novembre 1792, une pétition « *de citoyens com-*



Vitrail de l'église de Pouzauges : l'épopée de La Rochejaquelein

posant la Légion germanique » fut envoyée « au Conseil général de la Commune, à l'effet d'être admis à nommer leurs chefs, en lieu et place de Gardes suisses, de gens du 10 août, et de purger leur corps d'un venin aussi dangereux »<sup>5</sup>. Ce fut un ministre de la guerre d'origine vau-



Jean-Nicolas Pache

doise, Jean-Nicolas Pache, qui dut régler le problème. Par une singulière ironie du sort, il n'y eut pas que d'anciens soldats suisses à se retrouver en Vendée. Ainsi, le 13 mai 1793, les armes des Gardes suisses elles-mêmes furent retirées de Rueil pour aider à combattre les « révoltés des départements de l'Ouest ».

### À l'Ouest bien du nouveau !<sup>6</sup>

L'envoi de la Légion germanique en Vendée scella sa perte. Elle fut finalement licenciée après le combat de Saumur. Une grande partie des Suisses rejoignent les Vendéens après la dite bataille, perdue le 9 juin 1793 par les « bleus ». Ce jour là les rebelles vendéens font prisonniers les fantassins suisses dont certains s'étaient engagés avec l'intention de passer aux royalistes à la première occasion. Le camp républicain avait d'ailleurs une vision globalement négative de ces légionnaires. Pour le représentant du Maine-et-Loire, Pierre Choudieu « La Légion germanique était remplie d'aventuriers qui n'avaient pas de patrie et de contre-révolutionnaires qui s'y étaient introduits pour la désorga-

niser aussitôt qu'elle serait formée. En nous envoyant cette légion, ce fut plutôt un renfort pour les Vendéens que pour nous... Plus de la moitié de cette légion a déserté nos drapeaux pour se ranger sous ceux du fanatisme religieux »<sup>7</sup>. Emile Gabory va jusqu'à prétendre que le signal de la « désertion en masse des hommes de la Légion germanique » a « été donné délibérément par les Suisses allemands »<sup>8</sup>. L'absence de données a permis à nombre d'auteurs en quête de surenchère idéologique de donner libre cours à leur imagination, d'autant plus que c'est aussi avec des prisonniers prussiens et autrichiens mêlés aux Suisses que fut formé ce corps régulier. L'abbé Deniau, auteur d'une *Histoire de la guerre de la Vendée*, va jusqu'à évaluer leur nombre à plus de 2 000 hommes<sup>9</sup>. Plus récemment, F. Gueriff a parlé d'un bataillon de Suisses en uniforme noir et d'Allemands composé de 1800 hommes<sup>10</sup>. Les participants aux guerres de Vendée ont avancé des chiffres beaucoup plus pondérés. Poirier de Beauvais mentionne dans ses mémoires l'existence dans l'armée catholique d'une troupe suisse forte d'environ 600 individus, à côté de soldats allemands inorganisés<sup>11</sup>. Jaudonnet de Laugrenière dans un rapport à Prieur de la Marne parle tout au plus d'un corps de 300 Suisses et Allemands commandés par le capitaine Ackermann et le major Keller, et entretenus par Joseph Donissan (1754-1794), « le plus instruit des généraux vendéens »<sup>12</sup>. En fait il semble bien que l'on ait amalgamé sous le nom de Suisses - on ne prête qu'aux riches ! - les déserteurs allemands et autres égarés dans le bocage. La marquise de la Rochejaquelein doit être proche de la réalité lorsqu'elle estime à 120 hommes la compagnie suisse<sup>13</sup>. L'« état nominatif de la compagnie des Gardes suisses de l'armée catholique », comme on l'appelait alors, adressé par les représentants de la République dans l'Ouest au ministère de la guerre fait apparaître sur 72 noms 5 officiers : Ackermann, capitaine ; Keller, major ; Tarapon, major ; Clapier, lieutenant ; Nisderist, lieutenant<sup>14</sup>. Le Schwytzois Joseph-Balthasar

Niderist, ancien sergent aux Gardes suisses présent au 10 août, aurait sous la Restauration, en 1821, « désiré extrêmement devenir le concierge du monument qui s'élève à Lucerne »<sup>15</sup>. Nous connaissons le parcours tragique de François-Antoine Ackermann (1752-1793), originaire de Meltz dans les Grisons, finalement fait prisonnier à la Lande-d'Airou après le siège de Granville, puis condamné à mort le 29 brumaire an II, « convaincu d'avoir pris les armes contre la République, après avoir, bien qu'étranger, juré de servir celle-ci ». Lors de l'interrogatoire du 2 frimaire, il fut établi « qu'Antoine Ackerman, âgé de 43 ans, né en Suisse, comté de Sargance » a « servi dans la Garde suisse du précédent roi depuis 1773, en qualité de sergent-instructeur, jusqu'à la bataille ▶

1 Cité par Pierre Le Bastard de Villeneuve, « L'écho des guerres de Vendée dans la correspondance des agents de la République en Suisse », in *Revue du Souvenir vendéen*, 1979, no 129, p. 19.

2 Paul de Vallière, *Le régiment des Gardes-Suisses*, Lausanne/Paris, 1912, p. 183.

3 Archives fédérales, Berne, D 2060, fol. 27. Lettre du 4 septembre 1822 certifiée par d'anciens Gardes suisses.

4 Archives des Affaires étrangères, Paris, Correspondance politique Suisse, 431, fol. 47. Archives de l'Etat de Berne, B I 44, fol. 213.

5 Archives Nationales, Paris, W 251, no 29.

6 Voir à ce sujet nos textes suivants : « Les Gardes Suisses rescapés du 10 août et la guerre de Vendée » in *Recherches vendéennes*, no 1, 1994, pp. 225-249. « Les Suisses dans les guerres de Vendée ». *Annales Historiques de Bretagne et des Pays de l'Ouest*. Presses universitaires de Rennes. Tome 101, no 4, 1994, p. 37-57. « Les Gruériens dans les guerres de Vendée » in *La Gruyère*, no 83, jeudi 22 juillet 1993, p. 24 et samedi 24 juillet 1993, no 84, p. 16.

7 Papiers inédits publiés dans la *Revue de la Révolution* de mai 1881, p. 3.

8 E. Gabory, « Les Allemands dans les armées républicaines et royalistes pendant les guerres de Vendée » in *Revue du Bas-Poitou*, t. XXXII 1919, p. 250.

9 Abbé Deniau, *Histoire de la guerre de la Vendée*, t. I à VI, Angers, 1907.

10 Fernand Guérif, *La bataille de Savenay dans la Révolution*, Le Pouliguen, 1988, p. 100.

11 Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée, publ. Par la Comtesse de la Bouëre, Paris Plon 1893, XV, p. 8. 12 Françoise Kermina, M. de Charrette, Paris, Perrin, 1993, p. 71.

13 Mémoires de Madame la marquise de la Rochejaquelein, Mercure de France, 1984, I, 185-185, 192, 205, 230.

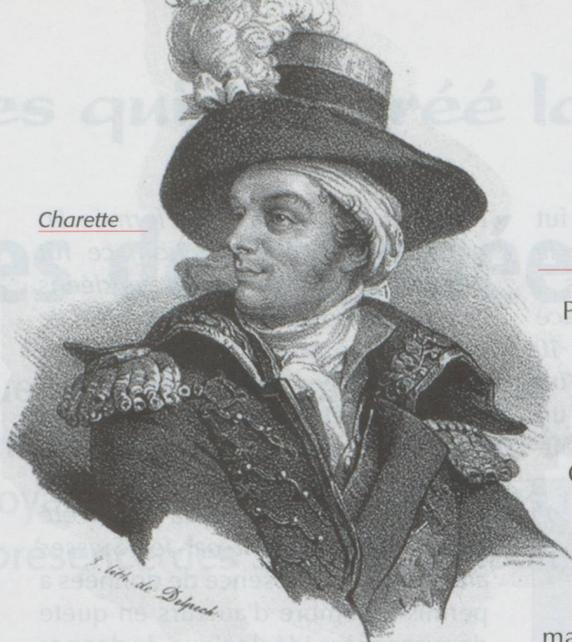
14 DAT, B5/5.

15 Archives de l'Etat de Fribourg, Fonds Gady, II, 25/39/24.

du 10 août, époque à laquelle il était à St-Cloud à la tête d'une garde au château, passa de suite dans la légion germanique, en qualité de sous lieutenant, en celle de lieutenant et enfin en celle de capitaine, où il servit jusqu'à l'affaire qu'eurent les brigands avec l'armée républicaine à Doué où il fut fait prisonnier par les brigands, a avoué que depuis cette époque il avait servi dans l'armée des brigands en qualité de cavalier, qu'il a combattu à plusieurs affaires contre la république »<sup>16</sup>. Selon la marquise de la Rochejaquelein, les combattants suisses « étaient enflammés de vengeance et se battirent comme des héros » sous la conduite de Keller « un des hommes les plus beaux et les plus courageux de l'armée »<sup>17</sup>. « Le baron de Keller » devient sous la plume du royaliste Crétineau-Joly, encore plus dithyrambique que la marquise de la Rochejaquelein qu'il imite, « le plus beau et l'un des officiers les plus distingués de la Vendée »<sup>18</sup>.

Mais qui est donc ce « brave et jeune baron de Keller » dont parle tant la marquise de la Rochejaquelein et que Gabory présente comme « une sorte de soudard sans peur et sans pitié »<sup>19</sup> ? Nous n'avons découvert aucune trace d'un officier du nom de Keller aux Gardes suisses au moment de la Révolution française. Il doit s'agir de Jean-Alexis Keller, ancien grenadier dans la compagnie de Diesbach, caserné à Courbevoie. Interrogé par la police le 5 décembre 1791 avec deux autres Gardes qui « avaient l'air gris »

Charette



S. Barth. de Diesbach.

stap n. 1792

1792

1793

1794

1795

1796

1797

1798

1799

1800

1801

1802

1803

1804

1805

1806

1807

1808

1809

1810

1811

1812

1813

1814

1815

1816

1817

1818

1819

1820

1821

1822

1823

1824

1825

1826

1827

1828

1829

1830

1831

1832

1833

1834

1835

1836

1837

1838

1839

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

1850

1851

1852

1853

1854

1855

1856

1857

1858

1859

1860

1861

1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

</

*Suisses qui étaient organisés* » car les Allemands qui appartenaient presque tous à la cavalerie selon lui « n'ont jamais été assujettis à la discipline »<sup>25</sup>. Claude Petitfrère note dans sa thèse qu'« il est curieux que l'emblème royal ait été confié à des étrangers »<sup>26</sup>. Que la compagnie suisse formât l escorte du drapeau blanc qui marchait avec la grande armée ne nous surprend guère quand on connaît le rôle joué par eux dans la symbolique monarchique. Au fond, plus que tout autre élément, c'est la présence des Suisses, incarnation vivante de la permanence de la monarchie dont ils étaient les gardiens et ultimes défenseurs au 10 août qui permet de légitimer en quelque sorte l'appellation quelque peu exagérée d'armée catholique et royale. Par conséquent, leur importance symbolique est inversement proportionnelle à leur force réelle. Les Suisses tiennent les postes délicats à Châtillon où siégeait le Conseil supérieur de la Vendée et à Mortagne que 72 Suisses de la Garde royale furent chargés de défendre comme centre de la rébellion. La marquise de la Rochejaquelein a décrit en ces termes les forces suisses : « Elles étaient à Mortagne, où, à cause des magasins de canons et de poudre, elles faisaient une espèce de service militaire en règle, quoiqu'elles se bâtissent à peu près autant en désordre que les paysans : sans cela, cette petite poignée de monde se fût fait écraser (...) Les Suisses étaient les restes de ce malheureux régiment des Gardes, égorgés le 10 août (...) Jusqu'au dernier, tous se sont conduits en héros. Ils avaient demandé que la bataille de Luçon se donnât le 10 août, cependant elle n'eut lieu que le 14 »<sup>27</sup>. Poirier de Beauvais avait été chargé de « lever



Henri du Vergier, comte de La Rochejaquelein

une armée afin de faire la petite guerre, inquiéter les armées républiques sur leurs flancs, prendre ou détruire leurs provisions en tous genres, et à l'occasion faire des pointes dans l'intérieur de la République ». Le fait que les chefs de l'armée vendéenne se disputaient les Suisses avait retardé l'exécution de ce plan ambitieux. « C'est que je voulais les Suisses, les

Allemands et la compagnie française » reconnaît Poirier de Beauvais : « Le général Donissan et Lescure tenaient à les garder dans leur armée ; j'insistais d'autant plus à avoir les Suisses qu'étant parfaitement disciplinés et commandés par un homme sage, j'étais sûr avec ce corps d'élite d'établir l'ordre dans ma légion »<sup>28</sup>. Keller et ses hommes s'illustrent à ▶

16 Cf. M.-E. de Brouillard de Beaurepaire, La commission militaire et révolutionnaire de Granville, Caen, Impr. F. le Blanc-Hardel, 1880, p. 34.

17 Mémoires de Madame la marquise de la Rochejaquelein, I, 185-186, 192, 205, 230.

18 Jacques Crétineau-Joly, Histoire de la Vendée militaire, Paris, 1840, vol. I, chap. IV, p. 178.

19 E. Gabory, « Les Allemands... », p. 251.

20 Archives de la Préfecture de police, Paris, AA 87.

21 Jacques Godechot, « Les 'Réseaux' contre-révolutionnaires » in J. Tulard : *La Contre-révolution, origines, histoire, postérité*, Paris, 1990, p. 181.

22 Arthur Chuquet, *La légion germanique(1792-1793)*, Paris 1904, chap. VI, p. 161.

23 A. Mathiez, *La Révolution et les étrangers, Cosmopolitisme et défense nationale*, Paris, 1918, p. 130.

24 Cf. O. Desme de Chavigny, *Histoire de Saumur pendant la Révolution*, Vannes 1892, p. 295.

25 Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée, publ. Par la comtesse de la Bouëre, Paris Plon 1893, p. 82.

26 Claude Petitfrère, *Bleus et Blancs d'Anjou (1789-1793)*, thèse, Toulouse, II, 1977, t. II, chap. II, note p. 423.

27 Mémoires de Madame de la Rochejaquelein, p. 230.



Jean-Baptiste Kléber

► Martignié-Briand le 18 juillet 1793 faisant selon la formule de Gabory « *la guerre par métier, méprisant le danger et méprisant aussi le vaincu* ». Plusieurs succès vendéens doivent beaucoup à Keller qui, avec Piron et les habitants de Trémentines, de Jallais et autres paroisses rassemblés à la hâte gagne en deux heures la bataille de Vihiers : « *600 Allemands et Suisses commandés par Keller, placés au centre de l'armée vendéenne chargent avec vigueur et contribuent fortement à la victoire. Keller tombe avec M. de Piron, gentilhomme breton sur les républicains commandés par la Barolière, Menou et Berthier. Les républicains sont suivis d'une nombreuse artillerie ; ils marchaient sans défiance. Piron et Keller fondent sur eux, les mettent en déroute* »<sup>29</sup>. Ils contribuent à la fuite précipitée de Santerre, brasseur promu général et l'un des meneurs du 10 août. À Torfou, le 19 septembre 1793, ils culbutent les meilleurs soldats de la République arrivés de Mayence et commandés par Kléber : « *Plusieurs d'entre eux se distinguèrent par une valeur éclatante et par un sang-froid admirable. À l'affaire de Torfou, ils soutinrent presque seuls le choc des Mayençais, pendant la déroute momentanée des Vendéens leur feu bien nourri étonna leurs ennemis et les empêcha de profiter de leur avantage* »<sup>30</sup>. À cette occasion l'un de ces Suisses nommé Rynchs, tire son flageolet et se met à jouer par dérision le « *ça ira* ». Un boulet de canon tua son cheval ; il se

relève et continue à jouer le même air. « *Un pareil exemple explique Bourniseaux rendit les Vendéens invincibles. Ce brave fut tué en montant à la brèche sur les murs d'Angers* ». Ils parviennent encore à vaincre à nouveau le 22 septembre à Saint-Fulgent, à Entrammes près de Laval dans la nuit du 27 octobre. Dans la confusion, Keller tend la main à un républicain qu'il prend pour un des siens, l'aide à sortir d'un fossé et le tue lorsqu'il reconnaît l'uniforme des bleus à la lueur du canon. Tandis que les Vendéens ne parviennent pas à exploiter leurs victoires passagères, Keller est partisan de l'offensive à outrance. À Madame de Candé il assura que les Vendéens n'étaient pas autant en danger qu'ils l'imaginaient et qu'il fallait exploiter les avantages sur le terrain en marchant sur Laval au lieu de rester cachés. Puis vint l'échec de l'attaque de Granville le 14 novembre 1793, où selon Madame de la Rochejaquelein, « *en vain les commandants firent des prodiges de valeur, ainsi que les Suisses, dont 20 furent tués à cette affaire* ».

Après Granville, le découragement et la désunion avaient gagné les Vendéens. C'en est bientôt fini de la Vendée. Keller disparaît après la déroute de Pontorson le 18 novembre 1793, où il aurait été fait prisonnier et protégé par un commandant républicain de ses amis. Plusieurs mois caché dans Paris, il voulut ensuite se joindre aux Chouans qui le fusillèrent après l'avoir pris pour un espion. Quant à



Jacques Cathelineau

<sup>28</sup> Poirier de Beauvais, *Mémoires*, chap. VI, p. 131.

<sup>29</sup> Gabory, « *Les Allemands...* », art. cit., p. 251, 254.

<sup>30</sup> Bourniseaux, *Histoire des guerres de la Vendée et des Chouans depuis l'année 1792 jusqu'en 1815*, Paris t. III, p. 204.

<sup>31</sup> Mme de Candé, *Une jeune fille à l'armée vendéenne*, note p. 109.

ses compagnons restés auprès des « blancs » ils périssent pour la plupart à Cholet, au Mans et à Savenay. Quelques-uns parviennent à rejoindre Stofflet et forment sa garde personnelle.

Ainsi s'acheva le périple singulier de ces Suisses qui, selon le témoignage de Mme de Candé « *haïssaient les républicains et brûlaient de venger la mort de leurs camarades* » et qui « *se battirent admirablement, mais avaient trop de goût pour le pillage* »<sup>31</sup>.

Les Suisses survivants eurent encore la possibilité de rentrer au pays avec les honneurs de la guerre. Le 13 floréal an II, le Comité de Salut public désireux de préserver la neutralité helvétique décide que « *tous ceux qui, parmi les déserteurs, pourront justifier qu'ils appartiennent aux Cantons suisses ou autres gouvernements amis de la République, seront, s'ils le demandent, autorisés à retourner dans leur patrie* ».

Les combats auxquels ont participé les Suisses de Vendée, n'ont certes pas le lustre des guerres en dentelles de Louis XV. Les fourrés et coups fourrés de Vendée ne ressemblent pas aux pseudo esthétiques parades militaires de Fontenoy ou de Rossbach. Et puis, comme aucun membre des grandes familles patriciennes de Suisse ne s'y est montré, nul n'a vraiment jugé indispensable de chercher à suivre les débris des prestigieux régiments suisses dans leurs ultimes retranchements près du vaste océan. Et c'est grand dommage pour notre mémoire collective !

**ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE**

**Rubrique animée en partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison**